



Transformation association en société

Par **elodie**, le **11/05/2010** à **17:26**

Bonjour,

Pour une association (d'intérêt général financé à 100% par des fonds publics), est il possible d'opérer la scision d'une de ses activités, puis de l'exercer à travers la création d'une société?
Merci

Par **fabienne034**, le **11/05/2010** à **17:49**

bonjour,

oui mais qui apporte l'activité de l'association ?

l'association loi 1901 ne peut pas permettre un partage de bénéfices

pour tout savoir sur une association loi 1901

<http://www.fbls.net/constitution1901.htm>

en fait il suffit de créer la société qui reprend l'activité c'est plus simple

pour tout savoir sur les sociétés

<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>